

Charte d'accueil du nouveau-né et de sa famille

Les équipes de maternité et de néonatalogie s'engagent dans une démarche d'accompagnement et d'accueil du nouveau-né et de sa famille.

Notre engagement : vous accompagner et être attentifs à votre projet de naissance

Pour préparer au mieux l'arrivée de votre bébé, nous vous invitons à participer aux séances de préparation à la naissance. Vous y recevrez des informations sur la grossesse et l'accouchement, l'accueil de votre bébé, l'allaitement : vous pourrez ainsi construire votre projet de naissance.

En salle de naissance, nous mettons en œuvre des pratiques qui visent à respecter la physiologie de l'accouchement (la mobilisation, le ballon, la salle nature, l'acupuncture...). En l'absence de contre-indication médicale, vous pourrez accoucher en salle nature si vous le souhaitez.

Lors du séjour, nous vous accompagnerons dans les moments d'échanges et de partages avec votre bébé tout en respectant ses besoins.

Faire un choix éclairé concernant le mode d'alimentation choisi et être accompagné, quel que soit ce choix :

L'OMS préconise un allaitement exclusif de 6 mois et la poursuite de l'allaitement jusqu'aux 2 ans de l'enfant et plus, avec la diversification alimentaire adaptée. Nous avons choisi de promouvoir l'allaitement maternel car il a des effets bénéfiques sur la santé à court et long terme de la mère et de l'enfant.

Si vous allaitez, nous vous guiderons pour la mise en route et l'entretien de votre allaitement afin que votre bébé puisse recevoir votre lait le plus rapidement possible. Votre lait est adapté aux besoins de votre enfant. Aussi aucun complément ne lui sera donné sauf sur prescription médicale.

Si votre choix se porte sur une alimentation au biberon, nous vous accompagnerons et vous donnerons toutes les informations pour nourrir votre bébé dans les meilleures conditions.

Ni biberon, ni tétine :

L'utilisation d'un biberon ou d'une tétine chez un nouveau-né allaité au sein peut perturber la mise en route de l'allaitement.

Cette utilisation n'est conseillée que dans des cas spécifiques (bébés hospitalisés ou prématurés par exemple)

Faire connaissance en peau à peau :

Dès sa naissance votre bébé peut être placé nu tout contre votre peau : ce moment d'échange vous permet de faire connaissance avec votre bébé. Blotti contre vous, il se réchauffe, s'adapte à la vie extérieure et se rassure en faisant l'expérience de sensations agréables qui ressemblent à celles qu'il a vécues dans votre ventre. Il pourra découvrir votre sein si vous le souhaitez. Le peau à peau pourra être poursuivi durant votre séjour et aussi après votre retour à la maison. Le peau à peau est également proposé aux papas.

Pour le bébé prématuré, le contact en peau à peau est particulièrement recommandé : il est considéré comme un soin puisqu'il favorise la maturation des systèmes digestif et nerveux.

Ensemble 24h/24 :

Votre bébé, rassuré par votre présence, partagera votre chambre 24h/24. Vous serez accompagnées pour la réalisation de ses soins.

Si votre bébé est hospitalisé en néonatalogie, vous aurez la possibilité d'être près de lui autant que vous le souhaitez et à n'importe quel moment du jour et de la nuit.

Respect des rythmes et besoins de votre bébé :

Nous vous expliquerons comment observer le comportement de votre bébé et comprendre ses réactions : les signes d'éveil qui montrent qu'il est prêt à téter, et ceux qui montrent qu'il a besoin de votre attention. Ainsi, vous pourrez décoder son langage pour répondre à ses besoins.

Afin de respecter ses cycles de sommeil, les soins pourront être différés.

La formation de l'équipe :

Nous bénéficions de formations continues pour vous accompagner et vous aider tout au long de votre grossesse et jusqu'à votre retour à la maison : nous pouvons ainsi vous apporter l'aide, les conseils et les soins dont vous avez besoin pour vous et votre enfant.

Soutien et retour à domicile :

Le livret de sortie qui vous a été remis pendant votre grossesse et / ou lors de votre hospitalisation reprend tous les conseils donnés durant votre séjour.

Nous travaillons en réseau et en équipe pour assurer la continuité des soins. Ainsi, l'accompagnement se poursuivra à la maison par les sages-femmes libérales, les puéricultrices de PMI, les associations et groupes de soutien....En cas de difficulté, nos consultantes en lactation sont joignables par téléphone et peuvent vous donner un RDV rapidement.

Respect du code de l'OMS :

Afin de ne pas influencer vos choix, nous nous engageons à ne diffuser aucune publicité commerciale sur les laits industriels.



Centre Hospitalier de Lens